



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avenir de l'apprentissage des langues régionales

Question écrite n° 38042

Texte de la question

Mme Sophie Panonacle attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'avenir de l'apprentissage des langues régionales. L'enseignement des langues régionales permet la transmission d'une partie du patrimoine culturel des régions de l'hexagone et des outre-mer. Or, dans ce contexte de crise sanitaire, les moyens consacrés par l'enseignement public aux langues régionales ont sensiblement diminué. Les fédérations d'enseignants de langues régionales s'en inquiètent légitimement. Aussi, elle lui demande ce qu'il compte mettre en œuvre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Panonacle](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38042

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3200

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)